

Mesdames les Députées,
Madame la Présidente du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les représentants des instances cantonales, en vos titres et fonctions,
Monsieur le Commandant de la Compagnie 37
Mesdames et Messieurs les membres de la Compagnie 37,
Chères Meyrinoises, chers Meyrinois,
Chères Familles et Chers enfants,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et une immense fierté de pouvoir prononcer quelques mots à l'occasion du bicentenaire de l'existence des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Meyrin, en cette journée de fête offerte à la population meyrinoise.

Bien souvent, notre commune se présente avec fierté comme un territoire où peuvent s'épanouir de nombreuses activités, d'une richesse et d'une variété qui couvre les domaines du sport, de la culture ou de l'entraide. Toutes ces prestations offertes à la population par notre réseau associatif communal ont la particularité d'être organisées, coordonnées et bien souvent animées par des personnes qui s'engagent bénévolement au service des autres.

On a coutume de penser que les sociétés communales les plus anciennes sont à choix et en fonction des lieux, la fanfare municipale ou le club de foot. Ce sont en tout cas, et bien souvent, les premiers exemples qui viennent à l'esprit quand on y réfléchit, ou que l'on interroge les plus anciennes mémoires de Meyrin encore capable d'en parler. Etonnamment, l'engagement citoyen que représente l'aide en cas de sinistres ou de catastrophes reste bien absent dans les consciences.

Il n'est donc pas inutile de rappeler ici, que si l'engagement bénévole déployé dans les associations et sociétés meyrinoises doit et devra sans cesse être encouragé, valorisé et remercié, il me semble tout à fait nécessaire, et cette journée s'y prête tout particulièrement, à saluer avec toute notre gratitude l'engagement des femmes et des hommes qui ont choisi de se rendre disponible 24 heures sur 24, et 365 jours par an, pour secourir les foyers ou les entreprises sinistrées de notre territoire, toujours avec prudence, mais en côtoyant bien souvent des situations extrêmement dangereuses.

Cela fait donc officiellement 200 ans, et sans doute depuis plus longtemps mais de manière moins organisée, que cet esprit d'entraide et de solidarité en cas d'urgence, existe dans beaucoup de villages et communes genevoises. Cela fait 200 ans ou un peu plus, que des hommes, et depuis quelques années aussi des femmes, rejoignent les rangs d'une compagnie de soldats du feu comme on les appelle parfois.

Comme en témoignent les éléments de matériel de l'époque conservés dans le petit musée aménagé dans la caserne de la Compagnie 37 sous l'école de Livron, les moyens à disposition pour les volontaires des siècles passés ont fort heureusement considérablement évolué, pour atteindre les performances et l'efficacité dont nous pouvons bénéficier en 2023.

A ce sujet, j'aimerais m'adresser ici tout particulièrement aux plus jeunes d'entre vous, petits garçons mais aussi petites filles, qui ont les yeux qui brillent en apercevant les beaux camions rouges filant à toute allure avec les gyrophares bleus, ou en entendant au loin le concert de sirènes qui accompagnent les véhicules d'intervention, ou alors qui rêvent de porter le bel uniforme avec des

boutons dorés et un casque tout brillant. Être sapeuse ou sapeur-pompier volontaire, ce n'est pas seulement brûler les feux rouges avec le camion de la même couleur, ou utiliser une lance d'incendie pour éteindre un feu. C'est bien plus que cela...

On imagine assez bien que dans le passé, vu la simplicité et la modestie des moyens à disposition pour lutter contre les incendies ou les catastrophes naturelles, la formation était extrêmement réduite, pour ne pas dire inexistante. L'entretien du matériel ne rentrait certainement pas dans les priorités premières, de celles et ceux qui devaient avant tout assurer leur survie en travaillant durement pour gagner leur pain quotidien.

En 2023, s'engager pour la Compagnie 37 ou pour un autre corps d'intervention professionnel au niveau cantonal, ou alors dans le périmètre spécifique de l'aéroport tout proche, cela représente un investissement en temps et en énergie non-négligeable. En effet, celles et ceux qui portent l'uniforme fluorescent qui nous permet de les identifier instantanément, ont aussi du travail entre deux appels d'urgence au numéro 118.

Il faut se former aux différentes techniques et moyens de protéger, secourir et aider là où l'on est appelé. Il faut répéter inlassablement et régulièrement les gestes qui assurent la sécurité pour soi-même et pour les camarades qui nous accompagnent, jusqu'à ce que cela devienne aussi automatique que de boucler sa ceinture de sécurité avant de démarrer son véhicule. Il faut apprendre à utiliser de manière efficace et consciencieuse les différents outils, engins et matériels à disposition pour remplir la mission, et ensuite nettoyer et entretenir ces éléments afin d'être prêts quand sonnera la prochaine alerte.

Cela représente un investissement considérable en temps et en énergie. Et j'aimerais aussi adresser ici mes remerciements chaleureux aux familles et aux proches de nos volontaires, ainsi que leurs employeurs d'ailleurs, qui voient leurs conjoints, leurs papas ou leurs mamans, leurs filles ou leurs fils, ou leurs collaboratrices ou collaborateurs, bondir à l'appel du beeper quand ils sont de piquet et qu'ils sont appelés. En acceptant de laisser partir les volontaires sur un lieu d'intervention, vous participez aussi à la chaîne de solidarité qui permettra peut-être de sauver une ou plusieurs vies. Vous pouvez aussi vous applaudir !

Cela fait 200 ans que Meyrin dispose officiellement d'une compagnie de sapeurs-pompier volontaires. La compagnie meyrinoise compte actuellement une cinquantaine de volontaires, dont plusieurs officiers et sous-officiers, et aussi des aspirantes et aspirants qui ont rejoint récemment les rangs de « la 37 ». Je suis régulièrement en contact avec les membres de l'état-major de cette compagnie, avec lesquels je partage la satisfaction et la fierté de constater que les effectifs sont restés constants ces dernières années, malgré les départs réguliers qui accompagnent la vie de toute société bénévole.

Mesdames et Messieurs, avant de conclure, je tiens à remercier ici, et aussi au nom de mes collègues du Conseil administratif, toutes les personnes qui sont présentes ou absentes, qui ont contribué à l'organisation, la préparation et l'animation de ce 200^{ème} anniversaire. Un remerciement tout particulier à Christelle MAHIEUX responsable du comité d'organisation et aux membres de son comité. Merci à nos amis et partenaires de l'OCPPAM, de l'ORPC Meyrin-Mandement, au SDIS du Département de l'AIN, à la compagnie des pompiers du CERN, aux Samaritains de Meyrin, au SSLIA et aux pompiers du GSIS pour leur présence et leur participation aux festivités du jour. Merci

également aux anciennes et anciens membres de la 37, et tout particulièrement aux anciens commandants, je sais que certains d'entre eux sont présents aujourd'hui.

Et évidemment, j'ai gardé les meilleurs pour la fin, merci aux membres actifs de la Compagnie 37 de nous permettre de partager avec vous ce bicentenaire !

Je pense parler au nom de toutes les personnes présentes ici pour vous réaffirmer notre plus profonde reconnaissance et notre infinie gratitude pour votre engagement, car, et ce sera le mot de la fin en reprenant les mots récemment utilisés dans le journal « Meyrin Ensemble » par votre commandant, le Capitaine Yannick Paillard :

« Vous êtes là pour protéger Meyrin. »

MERCI A VOUS !

Eric Cornuz
Conseiller administratif
23.09.2023